Université de Lomé

ETABLISSEMENT

Centre des Œuvres Universitaire de Lomé

COUL

Année académique 2019-2020
Semestres Harmattan et Mousson

DOMAINE

LLA

LETTRES, LANGUES ET ARTS

MUS 100-Introduction Générale à la Musique

SUPPORT DE COURS

- **Nombre de crédits** : **2**
- **Volume Horaire** : **24 heures**
- **Langue d'enseignement** : **Français**
- **Horaires du cours** : **Mardi 07h00 à 09h00 / Jeudi 07h00 à 09h00**
- **Public Cible** : **Etudiants**
- **Pré-requis** : **BAC 2**
- **Parcours** : **Tous les parcous**

Titulaire du cours

M. Francis Ephraïm MELOWOVOR

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU COURS

*Comprendre le concept de l'Introduction Générale à la Musique, définition et rôle dans son environnement immédiat, les origines antiques et historiques.

*Permettre une meilleure compréhension entre la dimension individuelle et la dimension sociale de la musique.

*Faire connaître les influences et les interactions.

*Renforcer les connaissances des apprenants en rapport avec les différents concepts et enjeux psychosociologiques.

INDICATIONS PEDAGOGIQUES

Le cours est organisé en séances de cours magistraux, exposés interactifs d'où des apports de connaissances, discussions et travail de groupes. L'on fera également recours aux travaux de recherches en groupes suivis de présentation des résultats des recherches comme méthode d'enseignement.

MODALITES D'EVALUATION

*L'évaluation finale (Examen de fin de semestre) sera basée sur des questions de cours.

*Exposés des résultats des travaux de recherches de groupes en pratique notés.

CONTENU DU COURS

Introduction.

Partie I-CONCEPTUALISATION-LE RÔLE DE LA MUSIQUE.

I-Rappel de quelques notions préliminaires de la musique :

1)-Qu'est-ce que la musique ?

2)-Quel est le rôle de la musique ?

3)-Quelle est l'importance de la musique dans la vie ?

4)-Qui a crée la musique ?

5)-Quel est le but premier de la musique ?

6)-Pourquoi les gens écoutent la musique ?

7)-Quels sont les avantages de la musique ?

II-Les dimensions de la musique : de quoi s'agit-il ?

III-Les différentes formes d'influences de la musique.

IV-La place de la musique dans la publicité.

Partie II-LA MUSIQUE CLASSIQUE- RAPPEL HISTORIQUE.

I-Les huit différentes étapes de la musique classique-Rappel historique.

1)-L'Antiquité Païenne

2)-Le Moyen Âge Chrétien

3)-La Renaissance

4)-Le Baroque

5)-Le Classique

6)-Le Romantisme

7)-Le Moderne

8)-Le Contemporain

II- Les impacts des musiques classiques sur les réponses des consommateurs.

BIBLIOGRAPHIE

-Dictionnaire de la musique : Science de la musique, Les Hommes et leurs Œuvres / Formes, Techniques, Instruments, sous la direction de Marc HONEGGER, Directeur de l'Institut de Musicologie de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg. Bordas Paris, 1976.

-Théorie Complète de la Musique, J. CHAILLEY et H. CHALLAN ALPHONCE LEDUC, Paris

-Solfège Populaire Basé sur le Rythme, par Ernest VAN DE VELDE à TOURS (France)

-Méthode d'Harmonie Pratique au Clavier par Alexandre CLIMENT Y Garcia/ Alexandre CLIMENT Y Garcia 2014 Glossary of Musical Terms/ Naxos Digital Services 2017

-(« Comprendre la musique », Boris De Schloezer. Ed. éd. Etab. et prés. Par Timothée Picard)

INTRODUCTION

Depuis les premières traces de l'homme, des découvertes ont été faites, ainsi que des instruments de musique ont été retrouvés. Si primitifs soient-ils, ils démontrent à quel point la musique est importante pour l'homme, particulièrement aujourd'hui.

La musique est vivante, l'a toujours été et le sera toujours. Parce qu'elle fait partie de notre univers, parce que l'homme cherche toujours à comprendre le passé, nous nous devons de comprendre ce qu'est la musique, pourquoi est-ce qu'il y a de la musique tant dans l'ancien que dans le nouveau cadre conceptuel, les grandes évolutions musicales, leurs histoires et leurs conséquences sur le monde actuel, bref, un schéma général de dissection et d'analyse pour comprendre la musique sous divers angles.

Partie I-CONCEPTUALISATION-RÔLE DE LA MUSIQUE

Cette musique que nous introduisons a été écrite pour ne pas oublier, et surtout comprendre le monde d'aujourd'hui, à travers les courants musicaux et les grands hommes qui ont fait la musique. C'est une occasion offerte sur un plateau d'or pour découvrir, apprivoiser et démythifier l'univers de la musique classique en donnant des informations qui ne sont pas exhaustives, mais qui permettent sans doute d'offrir quelques éclairages aux étudiants. Que ce soit dans les faits, les formes musicales ou les compositeurs présentés, nous avons procédé à une sélection car, toujours guidé par des considérations pédagogiques et historiques. Ainsi, avons-nous choisi de mettre en évidence les innovations propres à des époques ou leurs caractéristiques stylistiques générales.

Qu'est-ce que la musique ? Pourquoi la musique ? Est-elle quelque chose ? Est-elle universelle ? Quelle est sa place dans les petites sociétés traditionnelles où elle ne se sépare pas des autres formes d'expression symbolique ? Quelle réponse, dans le cas d'espèce, à l'objection relativiste ?

Autant d'interrogations sur la musique dans cette phase introductive que constitue l'introduction générale à la musique. Quelle est donc sa place dans la médecine, dans la publicité ? Bref, quelle est son influence qui semble être tout aussi importante à travers les différentes étapes de l'évolution de la musique ? Cherchons donc à en savoir un peu.

I-RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS PRELIMINAIRES DE LA MUSIQUE.

1-Qu'est-ce que la musique ?

De façon classique, la musique est l'art consistant à arranger et à ordonner ou désordonner sons et silences au cours du temps. La musique est donc un art et une activité culturelle consistant à combiner sons et silences au cours du temps. C'est une œuvre musicale orale ou écrite à travers les âges. Les ingrédients principaux sont le rythme qui est une façon de combiner les sons dans le temps, la hauteur qui est la combinaison dans les fréquences, puis les nuances et le timbre. Elle est aujourd'hui considérée comme une forme de poésie moderne.

2-Quel est le rôle de la musique ?

Le principal rôle de la musique est d'illustrer l'histoire et la rendre encore plus captivante, comme il en est dans le cadre d'un film. On peut par exemple l'utiliser pour embarquer l'auditoire sur le lieu de l'action. Il se trouve aussi que le son des instruments de musique peut exprimer l'émotion d'un acteur.

3-Quelle est l'importance de la musique dans la vie ?

L'importance de la musique dans le monde est qu'il a un rôle très capital et permet donc de dévoiler la culture de chaque peuple.

4-Qui a crée la musique ?

La musique existe depuis la préhistoire, avec Gabriel, 9 ans, mais elle ne laisse pas de trace. Il est donc difficile de raconter son histoire. On peut imaginer que les premières mélodies ont été chantées par les hommes préhistoriques.

5-Quel est le but premier de la musique ?

C'est l'unité universelle de la musique. D'après Perlovsky, la force de la musique réside dans le fait qu'elle aide les humains à surmonter la dissonance cognitive, c'est-à-dire l'inconfort émotionnel lié à la découverte d'une nouvelle information qui vient contredire ce en quoi on croyait auparavant.

6-Pourquoi les gens écoutent la musique ?

Ecouter de la musique peut aider à réduire l'anxiété, la douleur ou à se motiver pour faire du sport. La musique agit sur le système de récompense du cerveau et stimule la libération de dopamine qui nous fait nous sentir mieux.

7-Quels sont les avantages de la musique ?

a)-La musique est motivante et source de plaisir. La musique peut transmettre des émotions positives, d'où son état de bien être. Les œuvres musicales ont une structure expressive suffisamment puissante pour imposer des états émotionnels.

b)-La musique réduit, donc diminue l'état d'anxiété, le niveau de stress et améliorer l'humeur.

c)-La musique aide à atténuer la douleur.

d)-La musique favorise la mémoire et les fonctions cognitives.

e)-La musique aide à faire du sport.

II-LES DIMENSIONS DE LA MUSIQUE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Suite à ces différentes interrogations connexes posées qui nous permettent d'avoir des lueurs sur le développement réel du cours d'introduction générale à la musique et de faire des avancées notables, il est sans doute clair qu'il y a un universel anthropologique là où il n'y a que des particularismes culturels : les rituels grecs, la stylisation du chant des oiseaux, le clavier bien tempéré de Bach par exemple, etc…etc…

« Musique ! Héritage sacré d'Apollon, langage mystérieuse si chargé de magie et si riche en sortilèges que les neuf muses, malgré la diversité de leurs missions, ont tenu à être ses marraines et lui ont réservé le privilège de porter leur nom ».

En commençant par ces propos, Emile Vuillermoz, montre à quel point la musique a une importance primordiale à travers les âges.

Déjà, au Moyen Âge, en Grèce, le rôle de la musique était considérable. La musique était institution d'Etat et elle faisait partie de l'éducation du citoyen. On lui attribuait le pouvoir d'ordonner, de discipliner.

Le mot musique avait un sens beaucoup plus large que celui que nous lui attribuons aujourd'hui. Il était synonyme d'équilibre, d'harmonie, de rythme. Poésie et musique, très intimement liées, participaient à toutes les manifestations de la vie publique et privée.

III-LES DIVERSES FORMES D'INFLUENCES DE LA MUSIQUE

La musique semble donc apporter de la poésie dans la vie quotidienne et, associée à la religion, elle aura le pouvoir de rendre les textes sacrés accessibles à tous, instituant, de par les émotions qu'elle dégage, un sentiment de de ferveur, de sérénité. Elle a allégé et ennobli nos servitudes terrestres, nous dit Vuillermoz. Par elle, se sont trouvés miraculeusement disciplinés, idéalisés, spiritualisés et transfigurés dans le temps, l'espace, la durée, le mouvement, le silence et le bruit.

La musique semble donc avoir à cet effet, un pouvoir magnifique. Ainsi, « de tout ce qu'elle palpe, de tout ce qu'elle heurte, de tout ce qu'elle effleure, elle est arrivée à tirer une éternelle beauté ».

Les vertus de la musique sont utilisées depuis fort longtemps et dans des domaines aussi larges que variés. C'est ainsi que, « dans les temps les plus reculés, la musique et la médecine se partageaient la tâche de guérir parce que toutes deux possédaient déjà une notion « globale » du corps », selon l'Encyclopaedia Universalis dont l'extrait montre à quel point la musique était déjà considérée comme influente sur l'homme.

Heine, (1838), définissait la musique de la sorte : « C'est une étrange chose que la musique, je dirais volontier qu'elle est un miracle. Elle est entre la pensée et le phénomène ; comme une médiatrice crépusculaire, elle plane entre l'esprit et la matière, apparentée à tous deux, et pourtant différente de tous deux. Elle est esprit, mais esprit qui a besoin de la mesure du temps ; elle est matière, mais matière qui peut se passer de l'espace ».

Aujourd'hui, la musique semble avoir une influence tout aussi importante.

Selon l'Encyclopaedia Universalis, « l'homme moderne n'a pas encore acquis une maîtrise suffisante pour contenir ses réactions en face d'un monde qui l'étouffe, le prive de liberté et l'accable de soucis. Victime du stress, il ressent une lassitude. Celle-ci se transforme souvent en anxiété car, irritable, épuisé, le surmené finit par s'apercevoir qu'il est incapable de résoudre ses problèmes personnels ».

Dans ce contexte, la musique a un double rôle à jouer. D'abord, un rôle social et éducatif : l'ensemble sonore prouve une détente salutaire en éliminant la simple fatigue nerveuse. Une symphonie de Beethoven ou une fugue de Bach forment le caractère et s'efforcent de prévenir plutôt que de guérir. Elles sont ainsi capables d'améliorer l'état de santé.

Dans un autre ordre d'idée, une musique d'ambiance, utilisée à petites doses à l'usine ou dans certains magasins, améliore le climat du travail et favorise la productivité. La musique, selon cette citation, est donc douée de véritables pouvoirs thérapeutiques, avec le pouvoir de « changer l'état intérieur », selon les termes d'Aristote.

IV-LA PLACE DE LA MUSIQUE DANS LA PUBLICITE

On dit souvent que la musique adoucit les mœurs. Plusieurs disciplines adhèrent à l'idée que la musique a des vertus qu'elle est seule à détenir. C'est le cas notamment de la médecine, de la musicothérapie, le management (fond sonore sur le lieu du travail), et plus récemment le marketing. La musique, qui a pour principale conséquence de stimuler les émotions et d'influencer l'humeur des consommateurs, a très vite intéressé la publicité dont l'objectif est de faire rêver en donnant de l'intérêt et une âme à des produits et des marques.

La publicité cherche à convaincre et à séduire les consommateurs. La musique peut l'aider. Elle va lui permettre de rendre la publicité plus agréable, et va donc contribuer à une meilleure réception du message diffusé. Elle détend, divertit et installe une ambiance chaleureuse qui place le spectateur dans des conditions favorable pour recevoir le message commercial et la marque proposée.

Selon Korn, (1994), « les professionnels sont pour la plupart d'accord pour attribuer à la musique, 50%, voire 80% du succès d'une campagne commerciale ». Il suffit d'ailleurs d'observer l'importance de la musique publicitaire télévisée pour constater à quel point cette tendance s'est développée. La majeure partie des annonces françaises actuelles est effectivement accompagnée d'une mélodie.

Sa présence quasi automatique dans toutes les annonces publicitaires nous incite à nous interroger sur le rôle exact joué par la musique. Cette question mérite d'être soulevée d'autant plus que les pratiques des entreprises semblent être davantage le fruit hasard qu'un véritable choix stratégique. La musique ne fait, effectivement, que très rarement l'objet d'une étude préalable et de pré-test précis. Bien souvent, la musique est insérée en fin de création, une fois le film tourné. Dans ces circonstances, la musique n'est ni pensée, ni réfléchie, ni adaptée, mais elle est tout simplement collée aux images, sans pour autant s'adapter à elles. Il est néanmoins vrai que si l'on doit considérer la

musique comme un « commentaire musical », le choix de la musique de l'annonce est particulièrement délicat à opérer. La musique devra alors se donner pour mission d'amplifier le message et d'accompagner les images.

En effet, si la musique a le pouvoir d'accroître l'efficacité de la communication, un mauvais choix peut avoir pour conséquence de rendre cette efficacité décroissante.

Le répertoire musical disponible pour accompagner les annonces publicitaires est particulièrement large. Il serait impossible, dans le cadre de ce cours, d'étudier l'ensemble des styles musicaux disponibles. C'est la raison pour laquelle, nous n'aborderons que la musique du répertoire classique.

En effet, de nombreux travaux portent sur le thème musique-publicité. Plus rares sont les travaux qui portent de façon spécifique sur la musique dite classique qui est pourtant le style musical le plus employé dans les annonces commerciales.

Partie II-LA MUSIQUE CLASSIQUE : RAPPEL HISTORIQUE.

Les encyclopédies ne définissent pas de façon précise, la musique classique. L'Encyclopaedia Universalis la définit de la façon suivante : « L'expression musique classique recouvre, selon les cas, des réalités fort diverses. La musique « classique » peut s'opposer à la musique dite populaire, légère ou de variété, et comprend alors toute la musique savante (ou sérieuse) européenne, des prédécesseurs de Pérotin aux successeurs de Pierre Boulez. On peut distinguer dans ce contexte la musique « sérieuse », la musique classique et la musique moderne ou contemporaine, et faire commencer celle-ci avec Debussy par exemple.

Mais on appelle « classique contemporain », une personnalité ou une œuvre dont la situation et le rang ne sont pas contestés par les spécialistes, ni même parfois par le grand public, et qui ont pris valeur d'exemple : ainsi aujourd'hui, Pierre Boulez. Dans le même ordre d'idées ou presque, on considère Schubert comme le représentant « classique » du lied allemand, Liszt comme celui du poème symphonique. Ils furent les premiers à donner dans les genres respectifs et dans un contexte historique et esthétique précis, une expression convaincante et durable. L'objet classique est en effet nécessairement convaincant, exemplaire et durable. Mais Schubert et Liszt relèvent traditionnellement du romantisme musical. Et de fait, on oppose aussi musique classique à musique romantique, musique baroque, musique médiévale ».

Il faut rappeler que dans le cadre de ce cours de l'introduction générale à la musique, cours qui introduit la musique dans son ensemble, nous considérons que la musique est classique lorsqu'elle est antérieure au XXème siècle, et qu'elle est le fruit de compositeurs reconnus. Pour la musique postérieure (XXème siècle), la distinction est plus difficile. Nous considérons que la musique est classique lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre d'écriture admis par les instances musicales traditionnelles reconnues, donc agréées (conservatoires de musique, écoles internationales de musique,……) ou que ce type de musique fait l'objet d'enseignements assujettis à des maîtres.

Ainsi, nous excluons les musiques de film, de jazz et les musiques non conventionnelles (bruitages, jingles, et autres formes sonores).

I-LES DIFFERENTES ETAPES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE :

QUELQUES REPERES DANS L'HISTOIRE.

Il existe huit étapes qui sont : l'antiquité pré-chrétienne ou l'antiquité païenne, le moyen âge chrétien, la renaissance, le baroque, le classique, le romantisme, le moderne et le contemporain.

1-L'Antiquité Pré-chrétienne ou l'Antiquité Païenne.

C'est une période marquée par les grandes invasions et qui va de zéro à l'an cinq cent (0-500), soit cinq (05) siècles. Beaucoup d'instruments de musique, et ce, dès la préhistoire, ont été retrouvés grâce aux fouilles archéologiques, même si nous ne savons plus rien du répertoire qu'ils servaient. Ainsi, les résultats des fouilles sont les suivants : des tambours et des tambourins, des flûtes simples ou doubles, des cors et des trompettes, des harpes de toutes les tailles, des grelots, des castagnettes, et même de petits orgues hydrauliques, si l'on en croit des fresques retrouvées dans l'Empire Romain d'Orient. Il est aussi à remarquer que la tradition orale, le folklore conservés et amenés à nous, a permis de conserver jusqu'à ce jour, certains acquis de cette période.

2-Le Moyen-Âge Chrétien.

Le Moyen Âge a eu ceci de fondamental dans la musique : il a permis de fixer les œuvres sur le parchemin, et donc de représenter les sons. Cette élaboration d'un système de notation musicale a pris environs six à sept siècles. A cette époque, la musique était exclusivement réservée aux sels hommes ayant accès à l'instruction. Dans la majorité des cas, il s'agissait de moines.

Le style dominant de cette époque était le Chant Grégorien, du nom du Pape Grégoire 1er (début 600). Le chant grégorien a plusieurs caractéristiques :

-Il est confié aux seuls voix d'hommes : dans le Moyen Âge en effet, les femmes étaient jugées impures et indignes de chanter.

-Il se chante sans instrument (a capella) : en réaction aux cuivres tonitruants employés pendant employés pendant le culte hébraïques, les premiers chrétiens les avaient totalement bannis de leurs offices. Du fait de leurs sonorités éclatantes, les instruments furent soupçonnés d'abriter le démon.

-Le grégorien et toujours chanté à l'unisson : une seule ligne mélodique à la fois, une seule voix. La polyphonie, art de chanter à plusieurs voix, qui va peu à peu s'élaborer tout le long du Moyen Âge, (une polyphonie qui semble avoir été bien inconnue dans toutes les cultures précédentes) n'aura jamais droit de cité dans l'authentique grégorien.

-Le grégorien est l'héritier des psaumes chrétiens : le rythme est lent et ses temps forts épousent toujours les accents du texte, obligatoirement du latin d'église.

Le chant grégorien a été inventé pour être au service exclusif de Dieu, et toute émotion humaine, tout intervalle sensuel doivent être impitoyablement bannis. De ce fait, la publicité utilise très peu le chant grégorien comme accompagnement musical.

Plusieurs instruments furent découverts, dont beaucoup plus des instruments de musique de l'Orient, à savoir : la famille des cordes frottées, la famille des hautbois, des bassons, les ancêtres de la clarinette, et de nombreuses percussions.

3- LA Renaissance (Fin du XVème siècle, Fin du XVIème siècle).

La manifestation musicale la plus évidente de l'esprit de la Renaissance est la popularité de la musique. Les souverains qui ne s'intéressaient pas à la musique auparavant créent leurs propres chapelles comprenant entre un ou deux musiciens, et un nombre considérable de chanteurs et d'instrumentalistes.

Contrairement au Moyen Âge, l'éducation musicale des femmes est autorisée et aboutit à la formation d'ensembles dotés de voix féminines qui s'imposent par leur qualité dans la seconde moitié du XVIème siècle.

La véritable révolution musicale dans la musique du XVIème siècle a été bien plus qu'idéologique. Grâce aux musiciens anglais, la fameuse note centrale des accords (par exemple « Mi » dans l'accord « Do Mi Sol ») qui va prendre le nom de terce, fit de timides apparitions au début du siècle avant de s'imposer partout. L'arrivée de cette note qui manquait aux harmonies du Moyen Âge va faire basculer la musique dans les temps modernes. Toute la musique des siècles à venir sera issues des accords nés sous la Renaissance et ce, jusqu'au début du XXème siècle. Nous devons à la Renaissance :

-L'harmonie tonale : usage généralisé d'accords semblables à ceux que nous utilisons encore aujourd'hui.

-L'emploi systématique dans la polyphonie des quatre voix mixtes : basse, ténor, alto et soprano qui forment toujours la base de l'écriture vocale actuelle.

-L'apparition de la barre de mesure qui commence à diviser le discours musical en parties égales.

-L'apparition de la Messe, (Musique composée pour le culte catholique), du Requiem (Morceau de musique composé pour la messe des morts), et du Stabat Mater, (Prose chantée à l'église le Vendredi saint, qui rappelle les souffrances de la Vierge pendant le crucifiement de Jésus), en tant que formes musicales organisées.

-Des progrès techniques importants dans la fabrication des instruments, ainsi que la naissance de l'épinette (ou virginal), ancêtre du clavecin.

4-Le Baroque (Fin du XVIème siècle à 1750).

L'âge baroque a été riche en innovation instrumentale : clavecin, grandes orgues, trombones à coulisses (sacqueboute à la renaissance), du hautbois, du basson, de la trompette baroque et surtout du violon qui trouve sa forme définitive.

Cette époque, riche en compositeurs, fait observer en Italie surtout, la généralisation des concerts publics, ouverts à tous et non plus réservés à une petite élite. Elle voit également l'apparition en Italie de la forme Concerto, et, dans toute l'Europe simultanément, de la Suite instrumentale ou orchestrale. Cette époque a vu, en Italie toujours, l'apparition de deux grandes formes vocales toujours en usage aujourd'hui : l'oratorio et l'opéra, précédés d'Ouvertures destinées à faire taire le bruyant public de l'époque. Dans les

deux cas, il s'agit d'œuvres de grandes dimensions qui enchaînent des chœurs, des airs de solistes.

C'est toujours durant cette même époque que l'on voit la naissance de la Cantate en Allemagne.

Le Baroque cultive le luxe et l'éclat, aime la plénitude et les excès et étend les frontières de la réalité au moyen d'illusions.

L'époque baroque a apporté un élan de sensibilité qui sera remis en cause par la période classique. La représentation du monde à l'époque baroque est harmonieuse et rationnelle. L'artiste ne se contente plus d'imiter la nature, mais il crée au même titre que celle-ci avec sa sensibilité et sa raison.

V-Le Classique (De 1750 à 1797, date de la « Sonate Pathétique » de Beethoven).

Cette époque qui a donné son nom à l'ensemble de la musique « classique », toutes époques confondues, aura en fait été la période la plus courte de toute l'histoire de la musique puisqu'elle n'aura duré que cinquante ans, à peine.

Ce terme, selon Michels, (1997), « a été utilisé en musique par référence notamment à la perfection en matière de composition à la haute valeur humaine et à l'idéal esthétique qui caractérisent l'œuvre de Mozart ».

Pris dans son sens général, le terme classique renvoie d'abord à la notion de modèle et évoque en outre, quelques qualités essentielles : vérité, beauté, mesure, harmonie, simplicité. L'œuvre d'art « classique »réalise l'équilibre entre sentiment et raison, entre forme et contenu. En ce sens, on trouve des œuvres « classiques » à toutes les époques. Le style classique s'affirme et s'épanouit dans l'œuvre des « 3 grands viennois » : Haydn (1732-1809), Mozart (1756-1791), Beethoven (1770-1827).

Ce style est essentiellement instrumental : si la musique religieuse est très représentée, si l'opéra continue à rencontrer un succès considérable, la période classique voit naître plusieurs genres musicaux instrumentaux très importants : la sonate pour clavier, le quatuor à corde, la symphonie.

6-Le Romantisme (De 1797 au début du XX7ème siècle)

Le terme « romantique » qui vient de l'ancien français « romance » désigne ce qui est du conte de fées, du fantastique, de l'irrationnel : sentiments, intuitions, sensibilité, rêve.

Au XIXème siècle, coexistent des styles et des esthétiques très divers, suivant les pays, les compositeurs, mais aussi en fonction de la musique. Ce siècle est avant tout celui de la musique instrumentale : c'est la raison pour laquelle il place très haut Beethoven, essentiellement compositeur de musique pure. C'est l'époque du développement extraordinaire du pianoforte, qui devint le piano en se perfectionnant et en se dotant du système de double échappement, et voit l'arrivée dans la seconde moitié du siècle, de la famille des saxophones. C'était également le moment des artistes politiquement engagés, mais également voir arriver la notion d'autres considérés comme des artistes maudits, de peintres, d'écrivains, de musiciens. La naissance de l'orchestre symphonique moderne de cent exécutants et plus par endroit, avec l'usage de masses chorales importantes, d'où l'ajout de chœurs dans certaines symphonies comme celles de Beethoven cité plus haut et de Mahler. Le Romantisme adopte tous les genres de l'époque classique, mais il les transforme et les élargit, d'où l'apparition des formes totalement libres.

Les principales nouveautés sont :

-le lied artistique,

-la ballade,

-Le nocturne,

-l'impromptu,

-le drame musical,

-le poème symphonique,

-la pièce brève, poétique pour piano.

-l'essor extraordinaire de l'Opéra-comique et de l'Opérette, et l'apparition de l'Ouverture-pot-pourri, sorte de sommaire des airs des chœurs à venir dans l'opéra.

7-Le Moderne.

Entre la fin du XIXème siècle (1870) et la Seconde Guerre Mondiale, (1945), l'intégration de presque tous les pays européens dans le monde capitaliste entraine une harmonisation des structures musicales et une organisation de la vie musicale à l'échelle internationale.

A cette époque, cultiver le pluralisme stylistique est de mise. En effet, aucune autre époque n'a à ce point favorisé la connaissance des musiques des autres peuples (Ecoles Nationales Slaves et des pays scandinaves, de Grande-Bretagne et d'Espagne), et le développement de l'enregistrement musical. La musique de cette période reflète dès lors les mentalités diverses qui se croisaient.

Ainsi en ces temps de révolution industrielle, les mouvements artistiques se suivent et s'enchevêtrent (réalisme, impressionnisme, symbolisme, expressionnisme, cubisme, futurisme, surréalisme, néoclassicisme,…), au fil des crises mondiales : l'affrontement franco-allemand, étendu à l'Europe puis aux Etats-Unis.

La fin du XIXème siècle s'incline devant la propagation de la musique wagnérienne, et l'avant-guerre de 1914 voit l'arrivée à Paris de musiciens de toutes nationalités confondues provoquant le milieu artistique par ses manifestes et scandales, et l'entre-deux-guerres s'anéanti devant le national-socialisme, poussant de nombreux compositeurs à l'exil Outre-Atlantique (Schoenberg, Stravinsky, Bartok, Hindemith et bien d'autres).

Musicalement, cette période est celle des remises en question : on assiste à l'élargissement de la tonalité, puis à son déclin progressif. Face à cette suspension de la tonalité, plusieurs théories se firent jour : adhérer aux six tos (Debussy), aux douze demi-tons (dodécaphonisme schoenbergien), abolir les fonctions harmoniques (déjà amorcées par Wagner et Franck), pour arriver à une polytonalité harmonique ou oser l'accord de douze sons (Berg). L'abolition de la tonalité engendre dès lors une nouvelle conception du temps musical.

Le chant grégorien et les polyphonies de la Renaissance sont remises à l'honneur, incitant ainsi à la modalité, tout comme la découverte des musiques « ethniques » incite à l'intégration de nouvelles échelles musicales (gamme pentatonique chinoise), et les douze demi-tons de Schoenberg mène au sérialisme. Devant l'éclat du langage musical, l'entre-deux-guerres va flirter avec la polytonalité, le jazz et le music-hall américain, ou alors se rapproche du néoclassicisme naissant. Cependant, certains novateurs vont tenter de faire éclater d'autres paramètres, comme ceux de timbre et de rythme, ou de travailler à un son « brut » (Russolo, Varèse, ou les bruitistes italiens).

Devant tant de bouleversements et de ruptures, il n'est pas surprenant que le néoclassicisme attira beaucoup de compositeurs, cherchant à renouer, dans les années 1920_1940, avec des cadres formels, des rythmes et une harmonie déjà éprouvés. Un bref retour aux traditions anciennes avant la prochaine rupture de l'après-guerre 1945.

« Musique Moderne », le terme semble vague, associé à l'esthétique et à la technique. L'une des principales caractéristiques de la musique moderne est son affranchissement du système tonal qui a fourni toute la cohérence musicale à la musique depuis le XVIIème siècle. Certes les ^prémices sont annoncées avec Wagner et Liszt, mais le XXème siècle à lui seul, et encore en deux ou trois décennies seulement, a éradiqué ce système pour de nouveaux : l'atonalisme, le dodécaphonisme, le sérialisme. Tous trois seront les mots d'ordre pour la musique contemporaine, après la Seconde Guerre Mondiale. Car si une rupture s'est engagée en 1900, elle n'est rien par rapport au fossé musical, crée après 1945.

8-Le Contemporain (De 1945 à nos jours)

Ce qui caractérise cette époque est l'apparition d'une nouvelle esthétique du style musical. La musique n'est plus tenue d'être belle et harmonieuse ; elle doit avant tout être vraie, et donc parfois laide. Une œuvre, d'art n'a plus désormais à être nécessairement harmonieuse, jolie ou délicate pour être belle. Le but n'est plus d'édifier, mais de bouleverser l'homme. La musique contemporaine participe de l'essence de son temps. Pluralisme, stylistique et dissonance, caractéristiques de la musique nouvelle, témoignent de l'absence de conception unifiée du monde et de la disparition de l'harmonie entre l'homme et la nature.

Ce que nous devons à l'époque contemporaine :

-La naissance d'une nouvelle conception du beau, indépendante de la notion de joliesse et d'harmonie.

-La recherche du timbre musical pour lui-même, à partir d'instruments classiques (nouvelles techniques de jeu, nouvelles techniques de flûte traversière, par exemple), ou de sons travaillés en studio, et grande importance accordée aux percussions traditionnelles.

-La généralisation de l'emploi des saxophones.

-Le détournement d'instruments (percussion sur des violons, par exemple) et même usage musical d'objets divers (machines à écrire, réacteurs d'avion…).

-La naissance du système sériel qui pulvérisa et bouleversa au début du siècle, l'organisation du système tonal dont beaucoup de compositeurs se réclament toujours.

-L'usage systématique de dissonances et de polytonalité, tout en restant à l'intérieur même du système tonal, c'est-à-dire rattaché à la gamme de « Do ».

-L'apparition des instruments électroniques comme les ondes Martenot, et usage fréquent de la musique dite électro-acoustique, travaillée en studio, et faisant grand usage, dans le processus de composition, d'ordinateurs et de synthétiseurs.

-Le retour aux racines populaires de la musique savante, et aux folklores les plus reculés (mesures irrégulières, intervalles étrangers).

-Le retour fréquent aux quintes vides, aux accentuations et aux « modes » du Moyen Âge, aux mêmes héritiers des « modes » antiques, mais avec à notre époque, un habillage harmonique et instrumental.

-Et dès le début du XXème siècle, des emprunts fréquents aux musiques de l'Orient, dans l'instrumentation bien sûr, mais aussi dans l'usage d'intervalles minuscules, de huitièmes ou de seizièmes de ton.

Ce rapide historique de la musique « classique »nous montre à quel point, à travers les âges, elle a accompagné son temps et évoque des sentiments largement partagés par ses contemporains, ce que Klemperer (1985) résume comme suit : « La musique est le langage de l'âme ».

La musique est par conséquent porteuse de sens et ne laisse pas indifférent son auditoire. Elle sait communiquer des informations, et c'est en ce sens qu'elle intéresse particulièrement les hommes de marketing. Complémentaire ou indépendante du texte et des usages, elle véhicule le message voulu par l'annonceur. Klemperer résume parfaitement cette idée :

« Là où, les mots s'achèvent, commence la musique ».

Suivant les termes de Klemperer, la musique aura ainsi un rôle prépondérant dans la stratégie publicitaire des annonceurs.

Or, si pour certains annonceurs, le choix de la musique se fait par hasard, au dernier moment, certains ne considèrent pas la musique comme une banale

illustration interchangeable, mais comme un vecteur capital au même titre que l'image. C'est le cas notamment de la Chambre Nationale de Paris, (CNP) qui a utilisé la valse N°2 de Chostakovitch à l'issue d'une longue période de réflexion et de recherche. Valérie Boissier, Responsable de publicité de la CNP, explique qu' « Il fallait que la musique qui accompagne notre spot soit intemporelle et qu'elle tourne comme une valse, pour donner l'illusion du tourbillon de la vie ».

Dans certains cas, la démarche est même l'inverse de la démarche habituelle, à savoir que la musique est choisie avant les images. C'est le cas notamment de La Maison du Café où Philippe Senejoux déclare : « Nous avons conçu le film en fonction de la musique de Purcell. C'est la forme musicale qui a engendré les idées visuelles. La voix soliste du contre-ténor induisait un seul personnage. Le caractère haletant de la phrase musicale et la montée progressive de la mélodie dans l'aigu nous ont naturellement amenés à l'idée du grand escalier qui entraîne le personnage vers une quête absolue ».

Si ces deux exemples nous montrent que parfois que parfois la présence de la musique est réfléchie et que la musique classique est choisie volontairement, bien souvent cette décision est prise de manière purement aléatoire. Les raisons du choix de musiques classiques sont fréquemment d'ordre budgétaire.

II-LES IMPACTS DES MUSIQUES CLASSIQUES SUR LES REPONSES DES CONSOMMATEURS A LA PUBLICITE.

L'étude des différentes époques musicales fait état de la grande diversité de ce que le langage courant appelle à tort la « musique classique »englobant ces différentes époques sous un même et unique terme, ayant pour souci de l'opposer aux autres types de musiques plus contemporaines comme le jazz, la variété, le rock,…etc…..

Ainsi, dans le cadre de ce cours, pour ne pas créer de confusion, le terme « musique classique » désignera l'ensemble des styles musicaux de la musique classique tels que nous les avons définis plus haut.

Pour spécifier la musique de l'époque classique, comme d'ailleurs des autres époques, nous emploierons le terme de « musique d'époque classique ».

Cette distinction entre les différentes époques nous semble importante car, selon nous, la « musique classique » doit être considérée par ce qu'elle est, à savoir un ensemble complexe et varié de styles musicaux indépendants et

différents entre eux et dont les spécificités sont susceptibles d'influer différemment sur les annonces publicitaires.

L'étude de ces différents styles musicaux est particulièrement large. C'est la raison pour laquelle, seule « la musique classique » en fait l'objet.

La recherche marketing s'est souvent intéressée au fonctionnement de publicité et à son traitement par les consommateurs. De nombreux modèles ont été avancés par divers chercheurs qui ont tenté de comprendre le cheminement suivi par un consommateur dès lorsqu'il était soumis à un message publicitaire.

Par ailleurs, ces dernières années, les recherches sur la musique publicitaire se sont particulièrement développées. Les différents travaux existants visaient à montrer le fonctionnement de la musique. On a très longtemps estimé, effectivement, que la musique dans la publicité n'agissait que par la seule voie affective. Plusieurs auteurs ont montré que la musique pouvait également avoir un rôle plus cognitif. Gallopel (1998) démontre, par exemple, que la musique publicitaire doit être essentiellement considérée selon une approche purement symbolique.

Dans le cadre de ce cours d'Introduction Générale à la Musique, Niveaux avancés, si l'opportunité s'offrait, nous chercherons à démontrer la prééminence de l'une ou l'autre de ces approches (toujours sur les routes de persuasions qu'empruntent les consommateurs), tout en considérant qu'elles ont leurs places dans le fonctionnement publicitaire. L'objet essentiel sera de mesurer l'impact de la musique sur les différentes routes de persuasion empruntées consciemment ou inconsciemment par les consommateurs. D'autre part, ce serait l'occasion offerte à ces niveaux avancés de peindre ce tableau et confirmer que la musique existe belle et bien, et qu'elle est donc quelque chose.

Mais quoi ?

Les conclusions devront, en définitive, nous permettre de démontrer l'intérêt d'opter pour une démarche plus scientifique quant au choix de la musique à insérer dans une annonce publicitaire.

LA MUSIQUE PRIMITIVE

La musique est un langage naturel à certains animaux : les oiseaux. L'homme en a fait à son profit une invention qui, dans une certaine mesure, remplace la

parole. Dans la vie qu'il s'était faite au milieu des forêts, on trouve autour de lui des objets à musique, des tuyaux sonores, des cordes vibrantes et des volumes résonnants. Dès lors, le musicien tend à se muer en mécanicien, puis en physicien.

Comment résonnent ces caisses ? Comment vibrent ces cordes ? Quelle note fournit un roseau d'un pied de long ? Pourquoi lorsqu'on souffle dedans d'une certaine manière, entend-on deux sons ? Et voilà trouvée la notion d'harmonique. Entre deux harmoniques, on décide que l'octave sera divisée en plusieurs tons. Et voilà la première gamme trouvée.

Depuis, notre musicien en a essayé beaucoup. La mélopée infatigable qui berça de la naissance du feu à celle de la bombe atomique, ses travaux et ses jours, fût écrite sur des gammes à cinq tons, puis à huit, et encore faut-il parler des couleurs de peau, qui déteignent sur la musique, des climats qui lui donnent sa chaleur, de la forme des crânes et des reines qui les habitent.

C'est, dans le temps et dans l'espace, un damier inextricable de sons enchevêtrés, à travers lesquels les hommes de toutes les conditions et tous les pays se parlent et se comprennent : les mots sont moins efficaces. Il y a des chansons pour les laboureurs et d'autres pour les tisserands ; il y a des chants pour les Noirs et pour les Blancs. Il y a donc une musique des Blancs qui labourent et une musique des Noirs qui tissent.

Le monde est découpé en pays minuscules qui sont des patries musicales ; mais les frontières en sont si douces si les sons les traversent les jours de fête : ces jours-là, on danse dans un village et les villages voisins écoutent. La musique suit la marche du vent et transmet partout sa leçon : elle dit qu'entre l'homme et la terre qu'il habite, un accord peut se faire ; il lui faudra, à lui, être intelligent, à elle, être clémente. Et si malgré cela la tempête se déchaîne, il pourra encore chanter la tempête. Si la tristesse l'emporte sur la joie, on sera musicien romantique. La musique est la seule exploration supportable des catastrophes. Mais quand le soleil brille, c'est encore à elle qu'on demandera d'en rendre compte.

La musique est un art d'intuition, aussi flou qu'il est possible, et pourtant la raison lui fournit ses moyens : la division de la gamme en notes, c'est la division des tuyaux en segments, et des cordes en tronçons : voilà une belle géométrie, simple et gaie, tellement facile que des sauvages et des Mozart de cinq ans se retrouvent aisément dans ses méandres. Ses théorèmes s'énoncent en beaux

accords qui gagnent l'entendement après avoir été déjà entendus. Une logique parlant en termes clairs et sonores, une dialectique suffisante, des abstractions palpables, des inductions à hauteur d'oreille, des solutions pour tous les problèmes, voilà de quoi mettre d'accord le monde entier.

Pourtant, la musique a ses doctrines, ses doctrinaires. D'une gamme à l'autre, ce sont les idées, les modes de vie qui changent, et avec eux, la manière de les chanter. Les modes, c'est-à-dire l'usage, en somme, qu'on fait de la gamme qu'on s'est donnée, définissent et classent les œuvres et les styles. Il ne faut pas croire que les sons et leurs intervalles, c'est-à-dire la fréquence de leurs vibrations, soient des paramètres faciles à manier. On aime à transposer un air, c'est-à-dire à le chanter plus haut, ne serait-ce que parce que les femmes ont la voix aiguë et que c'est leur rôle, après tout, de nous reprendre au refrain. Aussi est-il agréable de retrouver, à l'octave, la superposition des octaves, mais voilà la difficulté : le même air, commencé par do ou par sol et joué dans la vieille gamme de Zarlino ne retrouve plus ses notes. Jean Sébastien Bach propose alors sa gamme tempérée, où l'octave, divisée en douze sons égaux, se superpose à elle-même et aux suivantes quelle que soit la note initiale. Le demi-ton tempéré est donc l'intervalle qui, multiplié douze fois par lui-même, conduit à l'harmonique, à l'octave, au double : voici l'arithmétique en cause.

Depuis les temps obscurs, et tout au long de leur histoire, les instruments de musique relèvent d'une technologie à la fois mystérieuse et savante. Ils associent toujours l'artiste et le technicien. Les électroniciens de la musique concrète, sur les espoirs desquels nous nous fondons dans cette approche explicative de la musique primitive, ne font que poursuivre une tradition qui commence avant la flûte de Pan.